Nantes
26 juin

2012

Actes de la Rencontre

« De la lutte contre le racisme à la lutte contre les discriminations : ***il y a 20 ans, aujourd'hui, dans 20 ans ? »***

tissé métisse 20 ANS

Sommaire

P 3-5 » Table ronde sur la création de Tissé Métisse
P 6-7 » Table ronde sur les réalités d'aujourd'hui
P 8-9 » Débat sur l'avenir
P 10-15 » Intervention de Rokhaya Diallo
P 16-18 » Échanges

LES PARTICIPANTS

Nantes et Loire-Atlantique

Les associations

ACMNN, ASSOCIATION et CITOYENS, CENTRE INTERCULTUREL DE DOCUMENTATION, CDAD 44, CIE LA NOUVELLE LUNE, Collectif du 30-11, CSC CLOS TOREAU, CITIZEN NANTES, EX-OFII, FAL 44, FRAGIL'MAGAZINE, MONDIALINK, OREA, ORPAN, PATIV, UNISCITE, RENCONTRES, RESEAU ECHANGE ET SAVOIR, TAKAPRES.
Autres : L'ŒIL A LA PAGE, VENT D'OUEST

Les structures du Monde du travail, Comités d'entreprises et Syndicats

ACENER, CE CREDIT AGRICOLE, CFDT, CNHR, CE URSAFF, CE CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE, HARMONIE SOIN SERVICE

Les structures institutionnelles

ARIFTS PONANTS, CNCE, CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE, DIRECTION DES SOLIDARITES (VILLE DE NANTES), DRJCSC, IMS, P.J.J, UNIVERSITE DE NANTES, VILLE DE NANTES.

Région Pays de la Loire

Les associations

APYSA, APTIRA, CITE METISSE,

Les structures institutionnelles

VILLE D'ANGERS, VILLE DE LAVAL.

«Les Actes de La Rencontre» 2012 est une publication de l'association Tissé Métisse Rédaction et coordination : Marie-Hélène Nivollet, et Cyrille Prévaud / Tirage 1200 exemplaires / Mise en page Kiaï - www.kiaii.fr Imprimerie Allais 02 40 03 39 29 / imprimerie.allais@wanadoo.fr / décembre 2012

Les organisateurs

Le Conseil d'Administration de Tissé Métisse, le Comité de pilotage de la Rencontre 2012 et l'Equipe de Tissé Métisse (Cyrille Prévaud coordinateur).

Remerciements à

Sylvain Bacle, pour l'animation / Rokhaya Diallo François Allaert, Jean-Paul Huard, Rachida Ouattara, Jean Peetson, Clotilde Riesenberger, Valérie Zouane Thomas Bouli, administrateur de Tissé Métisse Prise de notes : Edition et Rédaction / Photos Fragil'magazine les médias indépendants et libres : Citizen Nantes et Fragil'magazine / l'équipe d'Adélys du FJT Beaulieu...

IL Y A 20 ANS, LA CRÉATION DE TISSÉ MÉTISSE

L'émergence de la fête Tissé Métisse : témoignage des acteurs

Rassemblant ceux qui ont porté la dynamique fondatrice de Tissé Métisse il y a vingt ans, cette table ronde était l'occasion d'un exercice rétrospectif mais aussi d'analyse des enjeux actuels pour l'association.

Pour l'ACENER, un exercice de solidarité au-delà du monde du travail

Directeur de l'Association des Comités d'Entreprise de Nantes Et Région (Acener) en 1993, Jean-Paul Huard est à l'initiative de la dynamique Tissé Métisse. Il est aujourd'hui chargé de mission à Nantes-Métropole pour *le développement de l'économie sociale et solidaire.*

En tant qu'association au service des comités d'entreprise (CE), l'ACENER s'interrogeait à l'époque sur les formes de solidarité entre CE, avec les actifs qui n'avaient pas de CE (salariés des petites entreprises, chômeurs...), et dans la société en général, dans un contexte de montée du chômage et de l'extrémisme politique.

« *Les militants ont choisi un point de départ pragmatique. Les traditionnelles fêtes de Noël des entreprises avaient déjà évolué, pour certaines, en fêtes non paternalistes et ouvertes : fêtes inter-CE, Charivari... L'idée d'organiser une fête à la Cité des Congrès qui venait juste d'ouvrir ses portes a rencontré la volonté de la ville de Nantes de mettre en valeur le territoire et le Vivre Ensemble.* ».

La réflexion, démarrée au sein de l'Acener, s'est tournée vers deux partenaires. D'un côté le Centre Interculturel de Documentation (CID), pour nourrir la réflexion et la mobilisation en s'appuyant sur différentes associations et communautés installées à Nantes. De l'autre la Fédération des Amicales Laïques (FAL 44), pour relayer et mobiliser autour de cette thématique à travers ses associations implantées dans le département.

« *Il nous fallait un contenu artistique de qualité et cohérent avec le sens. Michel Boutet, membre de l'Acener par le biais de son CE et artiste par ailleurs, avait cette sensibilité. C'est lui qui a trouvé le nom Tissé Métisse, qui a fait l'unanimité... comme une évidence !* »

L'Acener a été l'initiateur de la fête et le producteur pendant les 10 premières années. L'association a été membre fondateur de l'association Tissé Métisse avec la Fal et le Cid en 2003 et est encore aujourd'hui dans l'animation et la gestion de l'association.

Pour le CID, une occasion de partage culturel hors les murs

En 1993, Jean Peetson était administrateur du CID. Il est aujourd'hui le président de cette structure toujours impliquée fortement dans la lutte contre les discriminations et le racisme, dans la découverte des cultures de l'Autre et le soutien aux associations, en particulier représentant certaines populations de l'immigration.

Le CID a répondu à l'appel de l'ACENER pour jouer un rôle dans la première édition de Tissé Métisse. « C'était une occasion de travailler dans les quartiers avec les associations, de ramener les populations des quartiers vers ce lieu de centralité qu'est la Cité des Congrès » se souvient Jean Peetson. Il regrette que la fête Tissé Métisse n'ait pas eu l'écho national qu'elle méritait, dans un débat national y compris pendant la période des révoltes urbaines (nov. 2005).

« En rapprochant les courants de la « gauche chrétienne » (ACENER), de la « gauche laïque » (FAL) et de la gauche tiers-mondiste (CID), Tissé Métisse a su créer une complémentarité intéressante. Pour le CID, Tissé Métisse a été fondamental. Cela n'a pas été sans débats. Certains trouvaient que nous perdions notre identité. Je pense pour ma part que ce travail nous a enrichis. Nous avons sorti notre association de ses murs et les livres de la bibliothèque ! »

Le CID a participé à Tissé Métisse depuis la première édition de la fête, puis a été membre fondateur à la création de l'association en 2003 est s'est retirée du Conseil d'Administration en 2011.

Pour la FAL, une façon de mettre « les Idées en mouvement* »

François Allaert était à l'époque responsable du service culture à la Fédération des Amicales Laïques. Il est aujourd'hui responsable du service culture à la mairie de Nort-sur-Erdre et directeur de l'espace culturel Cap Nort.

« *J'ai toujours eu une approche militante de mon travail, se souvient-il. J'ai été instituteur dans une classe où étaient représentées 19 cultures différentes. Ça donne envie d'essayer de tisser des liens !* »

François Allaert a immédiatement considéré que le projet Tissé Métisse entrait dans le projet culturel de la FAL, réseau d'éducation populaire fort de 50 000 adhérents à l'époque. « *Dans un rôle de médiateur culturel, l'idée de s'emparer de la cité des congrès me plaisait beaucoup* » ajoute François Allaert. La volonté et l'engagement des acteurs conjugués à la professionnalisation des actions entreprises, ont levé les appréhensions autour du projet.

La FAL a participé à Tissé Métisse pendant plusieurs années, puis s'est retirée de l'organisation peu après la création de l'association en 2005 .

Tissé Métisse aujourd'hui, quels acteurs et quel projet ?

Adjointe de direction de l'ACENER en 1993, elle est aujourd'hui Déléguée Générale de Tissé Métisse, Marie-Hélène Nivollet rappelle le lien singulier entre Tissé Métisse et le monde du travail.

« Au début des années 1990, l'enquête du sociologue Philippe Bataille « Racisme au travail » réalisée en lien avec la CFDT nationale a été un choc pour nous en tant que réseau syndical. Dans notre région où les populations d'origine étrangère ne sont pas nombreuses, notre recherche de soutien pour monter Tissé Métisse auprès des pouvoirs publics s'est parfois heurtée à l'idée qu'il y avait peu de racisme dans notre région. Pourtant les phénomènes existaient et étaient partout à l'œuvre de la même façon »

**slogan de la ligue de l'enseignement*

Aujourd'hui on parle plus souvent de lutte contre les discriminations, mais attention à ne pas croire que le racisme n'est plus un terrain de lutte et d'action. L'une des préoccupations de Tissé Métisse est de faire s'arrêter l'ensemble des acteurs de terrain, militants associatifs et du monde du travail sur la façon dont ces questions sont ressenties, exprimées, traitées, en politique, dans les médias et dans le corps social.

Des acteurs associatifs fortement impliqués

Structurée sous forme associative depuis 2003, Tissé Métisse travaille en réseau avec un tissu associatif qui a émergé avec force dans les quartiers depuis vingt ans... « *Nous avons grandi ensemble, raconte Marie-Hélène Nivollet. Tissé Métisse avait la volonté de leur donner place et de co-construire, d'autant que ces structures avaient pour but de faire connaître et reconnaître leurs actions.* »

Les relations avec le monde associatif se sont organisées sous forme de groupes de travail et de temps de réflexion, jusqu'à la mise en place d'une organisation en pôles thématiques en 2005-2006. L'idée était de fédérer des acteurs autour d'un questionnement et de les amener à une production commune. Qu'il s'agisse d'un livret d'informations, d'un débat, d'une création artistique, d'une exposition... Quatre groupes sont actifs aujourd'hui et ce, depuis plusieurs années :

- l'un travaille sur la **discrimination à l'emploi**, avec une question d'actualité sur l'accès aux stages pour les jeunes ;
- un **groupe de femmes** mène une réflexion sur la parentalité et la diversité des références culturelles ;
- un **groupe de jeunes** s'interroge sur le rapport aux origines, les relations garçons-filles...
- un groupe travaille sur les **discriminations et les stéréotypes subis par les Gens du Voyage,** une communauté méconnue et très stéréotypée.

Des évolutions à imaginer et mettre en œuvre

Tissé Métisse vit sa relation à l'entreprise via l'ACENER et des équipes constituées depuis le début. « ***20 ans, c'est une génération pour les militants d'entreprise comme dans la société. L'enjeu des prochaines années est de trouver de nouvelles formes d'action, de s'adosser à de nouveaux acteurs dans les entreprises et avec les associations*** » conclut Marie-Hélène.

Jean-Paul Huard estime que la question des formes d'organisation est également centrale pour Tissé Métisse, mais aussi qu'elle la dépasse largement et questionne beaucoup d'associations et de structures : « *On trouve des gens de toutes origines dans des réalisations, mais quand il s'agit de prendre le pouvoir dans les structures, l'organisation reste parfois très homogène sur le plan des origines culturelles et sociales* ».

Jean Peetson partage ce point de vue et rappelle au passage que le CID ne figure plus au conseil d'administration de Tissé Métisse en raison de divergences sur la gouvernance de l'association.
Le conseil d'administration de Tissé Métisse comporte deux collèges : l'un représentant l'ACENER, l'autre représentant les adhérents individuels. Le CID plaidait pour la création d'un 3e collège, représentant les associations. « Nous ne sommes pas parvenus à une forme d'adhésion plus collective. C'est un challenge pour les années à venir, estime-t-il.

Les réalités aujourd'hui, vues par des acteurs associatifs

Quelle actualité sur le terrain de la lutte contre les discriminations ? Sur des territoires aux caractéristiques différentes, quelles problématiques communes ? C'est la question posée aux acteurs associatifs rassemblés pour cette table ronde.

Du militantisme « en réaction à... » au travail de terrain quotidien : histoire de l'**association Rencontres** à Châteaubriant (44)

Clothilde Reisenberger - coordinatrice

Seule association relevant de l'éducation populaire à Châteaubriant, l'association Rencontres est implantée au cœur du quartier populaire de la Ville aux Roses.

En réaction à un assassinat raciste en 1984, des habitants de toutes origines et appartenances se sont réunis pour constituer cette association. L'idée de départ était d'organiser des fêtes interculturelles pour mieux se connaître. Au fil du temps, les membres ont constaté d'autres besoins : l'apprentissage du français langue étrangère, le soutien à la scolarité, la création de jardins familiaux...
En 2000, la ville a proposé la création d'un poste emploi jeune. Ce soutien a impulsé l'action socioculturelle quotidienne sur le terrain. L'association s'appuie sur les élans des membres et fédère les initiatives. Chaque action est gérée en commission par ses bénéficiaires. « *Nous ne sommes pas dans une distribution de pouvoir, mais dans une prise d'initiative où chacun essaie d'être autonome* » explique Clotilde Riesenberger. Chaque commission a un représentant au Conseil d'Administration.

Pour Clotilde, des sujets de réflexion peuvent être communs entre un territoire rural comme Châteaubriant et les quartiers populaires de Nantes, les questionnements identitaires sont les mêmes pour les jeunes. Il y a aussi beaucoup de travail à faire sur les représentations réciproques.

L'APTIRA à Angers : penser à la fois intégration et promotion sociale

Rachida Ouattara - directrice

L'APTIRA, association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers, est née à la fin des années 1960 pour aider un public de travailleurs immigrés à trouver sa place sur le territoire. Ses principales activités sont les formations linguistiques, l'insertion socioprofessionnelle, la préparation de dossiers de naturalisation, le soutien scolaire et la formation.

L'APTIRA a fait le choix original de recruter un chargé de mission juridique spécialiste du droit des immigrés, plutôt qu'un travailleur social généraliste. **L'idée est que les personnes étrangères puissent rejoindre le plus vite possible les services de droit commun.**
En lien avec la CFDT, l'APTIRA a travaillé à la mise en place de la charte de la diversité dans les entreprises.
Elle est à l'initiative du diplôme universitaire sur la communication interculturelle, destiné aux décideurs dans les entreprises et en particulier les responsables de ressources humaines.

Lors de la mise en place du **conseil consultatif des étrangers à Angers**, quelques années après Nantes, le débat portait sur le fait que les associations représentant les étrangers siègent dans ce conseil. « *Nous pensions que cela n'était pas judicieux, explique Rachida Ouattara.* ***Si ces associations font leur travail d'accompagnement à l'intégration, elles doivent pouvoir trouver des étrangers en capacité de siéger dans cette instance****. Cette position nous a fâchés avec beaucoup d'associations à Angers.* »

L'APTIRA appelle d'ailleurs à un travail sur les représentations au sein même des associations : « ***Il faut s'interroger soi-même sur la façon dont on voit l'autre. Le regard des intervenants, paternaliste, condescendant, bienveillant, doit aussi changer****.* »

Regard sur la discrimination spécifique envers les musulmans : **L'association culturelle musulmane Nantes nord**

Valérie Zouane, animatrice-coordinatrice

L'ACMNN a été créée en 1992 par quelques pères de famille pour demander un lieu de culte, qui a été mis à disposition par la Ville. Dans ce lieu a commencé à s'organiser une aide aux devoirs, qui concerne aujourd'hui 120 enfants à l'année, puis des activités culturelles et ludiques avec les familles, l'organisation de séjours...

« *Je suis arrivée dans l'association en 2004, témoigne Valérie Zouane, avec une volonté de m'engager pour* ***l'égalité des chances.*** » L'association culturelle musulmane Nantes-nord est ouverte à tous, mais **la dénomination « musulmane » a longtemps empêché sa prise en compte par des financeurs**. La CAF a été la dernière institution à accorder un financement, après la Ville de Nantes dont l'ACMNN a intégré le groupe projet « Réussite éducative ». « ***Être présent à l'échelle de la ville diminue la stigmatisation*** », estime Valérie Zouane. Pour la première fois en 2012, le CNAM a accepté de reconnaître l'événement annuel « Manosciences » comme fête de la science.

L'association est riche d'une grande mixité, du côté des bénévoles comme des bénéficiaires des activités : jeunes, parents, retraités, musulmans ou non... À l'occasion de la construction d'une nouvelle Mosquée, une autre action s'est développée avec un groupe de personnes âgées. Le point de départ était une visite de la mosquée avec l'ORPAN (Office des retraites et personnes âgées de Nantes). Cela a débouché sur l'organisation de rencontres toutes les six semaines, avec des débats thématiques, des échanges interculturels, des visites.

Mais dans la période on sent un regain de la stigmatisation de l'islam qui crée des tensions dans la vie quotidienne.

Collectif du 30-11 : émergence d'une nouvelle génération de militants

Rhadia Essassi

Permanente au Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD) de Loire-Atlantique ne dissocie pas son engagement militant de son parcours professionnel, car c'est celui-ci qui lui a finalement donné accès à l'emploi.

« *Dans le quartier, j'ai été une des premières filles de migrants à décrocher un bac général et à entrer en fac de droit. Mon aspiration était simplement d'avoir ma chance, d'avoir accès au droit* » se souvient-elle. Mais malgré sa maîtrise de droit, Rhadia n'accède jamais à un entretien d'embauche et vit à l'époque des minimas sociaux.

En 2005, avec la médiatisation des émeutes à Clichy-sous-Bois, **nombre de jeunes et de militants des quartiers populaires prennent conscience qu'ils avaient intériorisé le discours du « *il fait bon vivre à Nantes* », alors qu'ils rencontrent les mêmes difficultés qu'ailleurs.** À l'appel d'associations et de citoyens investis dans la vie publique, 400 à 500 habitants du quartier populaire de Bellevue à Nantes se réunissent le 30 novembre 2005 pour faire émerger la voix de tous ceux qui n'arrivaient plus à se faire entendre des élus locaux et des institutions. Le collectif du 30-11 voit le jour à travers cette initiative.

Depuis, le collectif du 30-11 participe à des groupes de réflexion et s'exprime sur les questions du travail, du logement, de l'accès à la santé, aux loisirs, à la culture… Il a aussi activé une cellule de veille pour alerter les pouvoirs publics sur des situations anormales. **Deux de ses membres sont aujourd'hui conseillers municipaux à la ville de Nantes** : Ali Rebouh, président du collectif, est enseignant, militant de la FAL et adjoint à la vie associative. Myriam Naël est conseillère municipale à la réussite éducative et à l'accès au logement.

Contrairement aux fondateurs de Tissé Métisse en 1993, **Rhadia appartient à une génération de militants des quartiers populaires. Elle rappelle qu'à titre personnel, et dans une réalité collective, les jeunes habitants les quartiers populaires sont confrontés à des échecs**, en dépit de tous leurs efforts et de parcours de réussite scolaire. À force de rencontres dans le cadre de ses activités associatives, Rhadia Essassi se voit proposer un poste dans une association d'aide aux victimes d'infractions pénales. « Tout à coup, j'étais payée avec un véritable salaire pour faire ce que je faisais depuis toujours bénévolement ! »

DÉBAT GÉNÉRAL

En 20 ans, qu'est-ce qu'a apporté Tissé Métisse ? Comment envisager son avenir ?

« ***L'association a connu les évolutions sociétales, sémantiques, structurelles*** », **souligne Pascal Planchot, président de l'association.** Pendant 10 ans, Tissé Métisse a été cette grande fête se déroulant en décembre. Il est ensuite apparu nécessaire de mener des actions permanentes pour réfléchir ensemble, pour lutter contre les stéréotypes qui persistent. À tel point qu'aujourd'hui, la fête, même si elle est toujours le cœur visible de notre action, n'est pas toujours prioritaire par rapport aux autres actions lorsqu'il faut arbitrer nos choix sur les moyens humains et financiers attribués.

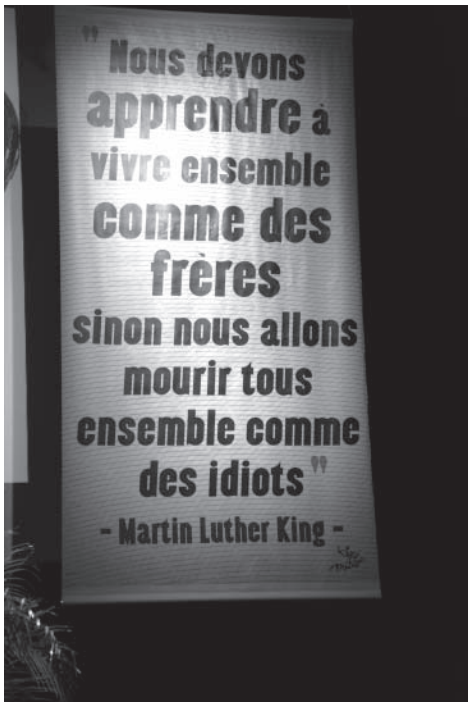

Pour Tissé Métisse, la première perspective est de continuer à **développer des actions auprès du milieu associatif et du monde du travail**, et de métisser ces deux cultures. Ces actions se construisent sur le territoire de l'agglomération et au-delà : Cholet avec Cité Métisse, Angers, Laval, peut-être un jour Châteaubriant… **Sur ces territoires départementaux et régionaux Tissé Métisse initie des liens, des mutualisations et des synergies entre les acteurs.**

La deuxième priorité de l'association est le renouvellement générationnel. « *Certains d'entre nous sont proches de la sortie de la vie professionnelle* » témoigne Pascal. Pour que la nouvelle génération prenne la main, il faut repenser l'action dans sa finalité mais aussi dans ses modes d'action. La dynamique a été enclenchée avec la mise en place du « groupe jeunes » il y a deux ans.

Réactions aux deux tables rondes

Thomas Bouli est administrateur de Tissé Métisse et président d'Afrique Loire à Nantes (centre de ressources existant depuis 8 ans.

Pour Thomas, toute association est confrontée à la question des discriminations quel que soit son domaine d'action (socioculturel, socio-économique, international...). Il énumère trois défis :

- **l'expertise collective**. « *Il y a de quoi faire : du matériel, des militants, des moyens, de l'expérience... Pourquoi la question des discriminations se poursuit ? Cela invite à se remettre en question et interroger la relation avec les pouvoirs publics.* »
- **l'exemplarité collective**, le défi le plus important. « *Nos organisations fonctionnent avec la même panoplie d'instrumentalisation que la société toute entière.* » En effet, quelle place est accordée aux migrants dans les associations ? Où sont les synergies et l'efficacité collective ?
- **la crédibilité collective**, tant auprès des financeurs que des publics concernés.

Rhadia Essassi appuie ce point de vue en soulignant que le travail est à faire auprès de ceux qui exercent aujourd'hui les responsabilités. C'est ce que les militants associatifs, conviés lors de l'ouverture d'une permanence de la Halde dans une maison de quartier de Nantes nord, avaient expliqué aux professionnels du droit. « *Je pense vraiment qu'on change la mentalité* ***des gens d'en bas quand on change celle des gens d'en haut****. Aujourd'hui, je suis en position de recruter. Quand je reçois des CV,* ***je regarde l'origine sociale des gens, pour favoriser ceux à qui on ne donne pas assez leur chance.*** »

Une personne du public

Le parcours de Rhadia n'est pas spécifique aux personnes issues de l'immigration. La question est sociale. Entre quartiers « sensibles » et quartiers bourgeois, le choc des ignorances est rude. Mais il ne faut pas désespérer de certaines personnes de pouvoir peuvent rompre cette frontière, et Tissé Métisse pourrait travailler en ce sens.
Certains concepts, comme le fameux « vivre ensemble », méritent d'être réinterrogés. On peut lui préférer la notion moins paternaliste de « cohabitation interculturelle ».

Rachida Ouattara propose pour sa part l'approche de Gérard Noiriel, qui parle de ***« travailler ensemble quelles que soient les origines pour « faire histoire commune »***. Aujourd'hui, le travail des associations doit se faire en lien avec le contexte national (lutte pour l'emploi, l'éducation, la santé, le développement durable ...) et international (luttes pour l'émancipation des peuples). Sur le continent africain, les luttes actuelles pour la démocratie et la liberté sont un formidable levier pour faire comprendre que les problématiques sont communes. Ces thématiques peuvent rassembler et être vectrices d'intégration.

Conclusion par Sylvain Bacle

Plusieurs constats, questionnements et perspectives d'actions ont émergé des interventions croisées de militants de différentes générations et territoires.
Le premier constat est donc celui de la nécessité de la poursuite de l'action. En vingt ans, si les mots ont changé, les sujets restent les mêmes. Le croisement des regards souligne le « choc culturel » entre militants. Vingt ans, c'est le temps de l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs, celle qui a expérimenté que la réussite scolaire n'amenait pas la reconnaissance ni l'intégration promises.
Le « vivre ensemble » prôné par la première génération est remis en question, au profit de l'idée d'« agir ensemble ». Le fonctionnement des institutions et associations institutionnelles est aussi réinterrogé, car la place faite aux acteurs nouveaux ne semble pas être à la hauteur des ambitions. Il reste des actions à mener pour que le bagage culturel d'une personne soit considéré et vécu comme un élément fondateur de ce qu'elle est, et non comme un écueil à sa vie sociale.

Rokhaya Diallo
« Racisme Mode d'emploi »

Rokhaya Diallo est journaliste (Canal Plus, RTL, le Mouv', La Chaîne Parlementaire) et militante associative. Née à Paris, elle a milité au sein de plusieurs mouvements féministes et antiracistes, avant de fonder en 2006 l'association « Les Indivisibles ». Elle a participé en 2010 au manifeste « Appel pour une République multiculturelle et post-raciale » suivi de cent propositions citoyennes.
Rokhaya Diallo pour La Rencontre a articulé son intervention en rapport avec son travail qui a fait l'objet d'une édition parue en 2011, Racisme, mode d'emploi.

De la lutte contre le racisme à la promotion de la diversité

Autrefois, on parlait de lutte contre le racisme. Puis la lutte contre les discriminations s'est imposée. Au final, la dénonciation explicite du racisme s'est muée en promotion d'une « diversité » très floue.

Le racisme forgé par les processus historiques est indissociable de la modernité. Les grandes découvertes, la colonisation et la mondialisation économique ont structuré les rapports internationaux en imposant le racisme pour justifier l'exploitation de groupes d'humains par d'autres, d'abord par le biais d'une réinterprétation de la religion, puis par des théories pseudo-scientifiques. Cela a permis de figer ces groupes dans une essence immuable : celle des races. Les idées racistes existaient déjà auparavant, mais elles n'avaient pas été formalisées dans une idéologie de domination. Les civilisations traditionnelles ne sont pas allées jusqu'à procéder à des massacres de masse sur la seule croyance en l'inégalité raciale.

Les préjugés, l'assignation identitaire, les réflexions essentialistes nourries par des préjugés racistes sont le fait de tout un chacun. **L'absence de fondement scientifique aux théories de l'inégalité des races étant aujourd'hui reconnue, l'expression du racisme prend des moyens détournés de pointer du doigt des appartenances figées qui détermineraient une essence. C'est ce qui se passe quand on désigne une personne comme étant « issue de l'immigration », quels que soient son lieu de naissance, sa nationalité, le nombre de générations qui ont vécu sur le territoire depuis l'immigration.**

Cela induit un débat sur **l'assimilation.** Ce concept induit dans son essence l'idée qu'il existerait un socle ethnoculturel français intangible auquel devraient se fondre les « nouveaux arrivants » sans l'influencer d'aucune manière. Cette vision figée présuppose que les groupes qui se rencontrent sont fondamentalement différents. On peut ainsi être perçu comme étranger même si l'on est natif du pays. Quelle différence avec les théories raciales qui fantasmaient des identités définitives transmissibles de génération en génération ? Inversement, pourquoi devrait-on annihiler une partie de soi, de ses origines pour se fondre dans un tout prétendu homogène ? **Le concept d'intégration sonnant telle une injonction des majoritaires est assez proche de celui de l'assimilation puisqu'il intime aux personnes réputées différentes de se joindre au groupe en toute discrétion.**

Répéter à des personnes qu'elles doivent s'intégrer reste le meilleur moyen de leur rappeler sans cesse leur différence.
On parle désormais de personnes « **issues de la diversité** ». Cette appellation curieuse laisse entendre que **la diversité ne serait pas le produit d'un mélange, mais le nom que l'on donne à l'entité exclusivement composée de non-Blancs .**

L'identité des personnes blanches à partir de laquelle on définit tout le reste est invisible, normative. Ainsi, **les politiques non-blancs* sont censés représenter « la diversité »**, c'est-à-dire un fragment de la population. A-t-on déjà demandé à une personnalité politique blanche si elle représentait la «blanchité» ? Les places des non-Blancs semblent limitées au nombre nécessaire pour atteindre la diversité, si bien qu'au lieu de lutter pour la justice et l'égalité, au lieu de réclamer davantage de places, **nombre de minorés préfèrent lutter pour leur propre place.**

Favoriser la diversité serait faire des instances dirigeantes de l'économie, de la politique et des médias de France un reflet plus fidèle de la diversité effective de la société française. Le totem de la diversité est en réalité un artifice prétendant réhabiliter la promotion des minorités. Après les révoltes urbaines de 2005 et l'allocution du président Jacques Chirac déclarant qu'il fallait « reconnaître et assumer la diversité de la société française », les politiques ne peuvent plus ignorer le ressentiment exprimé par les Français que les **discriminations maintiennent en marge de la société. Mais si la promotion de la diversité fait consensus aujourd'hui, c'est parce qu'elle n'est pas la lutte contre le racisme et qu'elle n'oblige pas à identifier les causes du problème.**

Source de richesses potentielles, la diversité dans les entreprises serait justifiée par la rentabilité de la différence (ouverture de l'entreprise, émulation parmi les employés, compétences spéciales des personnes issues de la diversité...). Ces allégations sont bien souvent hors de propos : lorsqu'on est recruté dans une société, c'est pour mettre en œuvre les qualités qui figurent sur son CV. Si la diversité des trajectoires au sein d'une équipe est à l'évidence un atout en termes de dynamisme, l'origine étrangère en tant que telle ne doit pas être perçue comme une plus-value. **Les « divers » ne devraient pas être promus pour leur « diversité », mais les entreprises devraient être sanctionnées de les écarter pour ces seules raisons.** La volonté d'afficher une diversité n'est donc pas morale mais libérale alors que **l'égalité, valeur républicaine, devrait être le principe présidant à toutes les décisions.** C'est la justice sociale et non l'intérêt qui devrait être le moteur de la lutte contre les discriminations.

Le terme de diversité permet d'englober toutes les formes de discriminations : (l'homosexualité, la parité hommes/femmes, le handicap, l'âge avancé...). Les différents types de discriminations se neutralisent en n'apparaissant pas comme des questions à part entière et leurs sources historiques ou religieuses sont gommées.

**Les termes « blanc », « non-blanc », « noir »... ne renvoient évidemment pas à une réalité objective, mais à une acception politique issue de confrontations historiques.*

Une chose est sûre : faire apparaître la diversité comme un gâteau à partager entre recalés de la République risque surtout de créer des tensions entre les groupes minorés et de profiter aux dominants.

La diversité est également un moyen d'assurer la promotion d'une certaine méritocratie justifiant les inégalités sociales. Ce maquillage moral rend l'injustice acceptable au sens où elle l'attribue à une faute individuelle, celle d'avoir démérité, en excluant l'explication systémique (le racisme fruit d'une organisation sociale dépassant les individualités).
Au final, alors que **la « diversité » est bien plus présente dans les discours que dans les actes**, mécontentant tout le monde. Cette surexposition mécontente à la fois ceux qui ont le sentiment qu'on en fait trop, et ceux dont le sort ne s'améliore pas et qui maintiennent leurs revendications.

Il existe une thèse très ancrée, récurrente, accusant la question raciale de concurrencer une question sociale plus essentielle. Certes, l'éradication du racisme ou du sexisme ne comblerait pas davantage le fossé entre les riches et les pauvres. Et **il est aussi vrai que la promotion de la diversité ne vise pas à remettre en cause un ordre social raciste et discriminatoire, mais à faire évoluer des positions au sein même de ce système.** Des actions menées par le patronat autour des « talents » et de « l'excellence » permettent à des jeunes issus de milieux défavorisés d'échapper à leur destin. Mais les autres doivent-ils être laissés sur le bord de la route ? **Pour autant, la question sociale ne doit pas évacuer la question raciale. La lutte contre les inégalités sociales ne fera pas disparaître les discriminations racistes.**

Tout comme le sexisme, elle traverse toutes les couches de la société. **L'erreur de la gauche a été de se focaliser sur l'égalité économique au détriment des questions de genre, raciales, etc., qu'elle qualifiait de « contradictions secondaires »**. Au contraire, la droite, bien que portant des valeurs qui n'ont jamais fait de l'égalité une priorité, se montre très opportuniste quant à l'air du temps pro-diversité. Grâce à quoi Nicolas Sarkozy a pu se métamorphoser en président de la diversité.

Rejet du « communautarisme » et détournement de la laïcité et de la lutte anti-sexiste

En France, il est courant d'opposer l'universalisme républicain à un communautarisme qui serait le fait de minorités. Au contre-modèle américain multi-culturaliste est opposé un sacro-saint « modèle républicain d'intégration ». **Dans notre pays, la notion même de minorité fait l'objet d'un rejet…**

Lors de sa visite en France en 2007, Gay McDougall, l'experte indépendante des Nations unies, a constaté dans son rapport « une ségrégation de fait » dans les banlieues les plus pauvres où les minorités visibles sont fortement concentrées, ce qui traduit l'absence de volonté de la puissance publique d'assurer le « mélange » des populations. Les offices publics de logements sociaux ont longtemps pratiqué et pratiquent encore la ségrégation, sous prétexte de permettre aux minorités de vivre avec les « leurs ». Aujourd'hui, le phénomène d'embourgeoisement urbain modifie le visage des quartiers populaires. Mais la stratégie scolaire des « bobos » montre **qu'il y a une vraie volonté d'éviter de côtoyer les classes sociales inférieures. Le « communautarisme » ne serait-il pas en réalité le fait de ceux qui accusent ?**

La France est un pays dont l'histoire a donné naissance à un très fort sentiment antireligieux et à un anticléricalisme mordant. **Si, en aucun cas, la critique de la religion musulmane ne peut être considérée comme un rejet de ses fidèles, il paraît cependant évident que les musulmans sont les principaux destinataires des critiques racistes**. Le contexte international a construit une question musulmane conçue comme une menace du monde occidental. **Ces événements internationaux, rapportés à la présence de musulmans sur le sol français, sont à l'origine d'un sentiment de danger ressenti dans une partie de la population.** Reflets de cette préoccupation, les médias cultivent l'image d'un Islam exagérément visible, revendicatif et violent. **L'usage indifférencié des termes de « musulmans », « islamistes », ou « fondamentalistes », entraîne une confusion** et crée une peur diffuse d'un islam insaisissable et incompréhensible. Présumés musulmans, les « Arabes » deviennent alors des suspects ciblés par des discours et des violences racistes.

La laïcité est un principe qui repose sur la séparation entre l'État et le religieux, l'État ne devant reconnaître aucune religion de manière officielle tout en **garantissant à chaque citoyen le libre exercice de son culte**. À la fin des années 1980, le gain de visibilité des musulmans dans la sphère publique française redonne de la vigueur à cette notion qui semblait tombée en désuétude.

Face au « danger » du foulard musulman, considéré comme le signe du prosélytisme d'un islam « politique », une loi finit par interdire l'accès à l'instruction publique aux filles musulmanes voilées. La République déscolarise de futures citoyennes, pénalisant les seules femmes, les hommes musulmans pouvant poursuivre leur scolarité. Et l'école, lieu idéal pour appréhender les différences culturelles, se ferme ainsi à certaines minorités.

Mais la portée de la loi est allée au-delà des établissements scolaires. Des mères voilées ont ainsi été écartées de l'accompagnement des sorties scolaires ; lors des manifestations pour les droits des femmes, des femmes voilées sont interdites de défilé, leur tenue ne convenant pas à la doxa féministe paternaliste. Lorsqu'une candidate à une élection se présente voilée, elle ne peut « représenter tout le monde », dixit un quinquagénaire blanc qui ne s'est jamais sans doute jamais posé la question de sa propre légitimité ! Dans tous les cas, **les détracteurs du voile refusent d'entendre les femmes musulmanes** ; ils savent toujours mieux qu'elles, pourquoi elles sont voilées.

Une laïcité coercitive, ayant en ligne de mire cette seule religion, semble être devenue la religion d'État entretenant un **sentiment de stigmatisation chez les musulman-e-s français** qui n'aspirent qu'à profiter de l'espace public. L'État a le devoir de garantir à tous-tes le droit de porter les signes de sa religion dès lors qu'ils ne sont pas de nature à troubler l'ordre public. **Affirmer que les croyances religieuses doivent être confinées à la sphère privée est en totale contradiction avec le principe même de laïcité.** C'est une atteinte à la liberté d'expression et à la liberté de conscience. **La laïcité est, et doit rester un principe d'égalité et non d'interdiction.**

Il faut aussi prêter attention à la façon dont le féminisme peut être instrumentalisé à des fins racistes. Depuis quelques années, la question des violences contre les femmes fait l'objet d'une attention toute particulière et un vocabulaire spécifique a été inventé, comme «tournante » pour désigner un viol collectif, comme si les violences faites aux femmes dans les quartiers populaires étaient d'une autre nature. Pendant ce temps, une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son compagnon. La plupart des 75 000 viols qui ont lieu chaque année ne se déroulent pas dans les caves des cités, mais dans le cadre de relations conjugales. **La violence contre les femmes n'est ni l'apanage des pauvres de « banlieue », ni le fait de minorités culturelles.** Les chiffres prouvent chaque année qu'elle a cours dans tous les milieux sociaux. Tant que les politiques et les médias refuseront d'ouvrir les yeux sur la cruelle banalité des agressions dont sont victimes des centaines de milliers de femmes chaque année en France, ces femmes seront condamnées à l'invisibilité.

Sortir du racisme et vivre ensemble : pour une société post-raciale

Une fois dressé l'état des lieux des situations de racisme, une question subsiste : **comment en sortir ? Des solutions existent : ce sont les 100 propositions citoyennes** faites par des personnalités politiques d'horizons différents qui suivent « **l'Appel pour une société multiculturelle et post-raciale** » lancé avec Lilian Thuram, François Durpaire, Marc Cheb Sun et Pascal Blanchard en 2010.

C'est en prenant conscience du poids des déterminismes que l'on acquiert les outils permettant de s'écarter du chemin raciste. Cela coûte l'effort de l'analyse et de la remise en cause de nos piliers les plus structurants. **L'essentiel n'est pas d'être exempt de tout préjugé mais d'être conscient du fait qu'on en est potentiellement porteur.**

Les stéréotypes et les préjugés sont liés à notre fonctionnement mémoriel. Réprimer totalement nos préjugés racistes s'avère fort difficile. Aussi, lorsque nous nous dérivons vers ce type d'attitude, la vigilance doit nous rappeler à chaque instant que nous nous égarons. **On ne cesse jamais vraiment d'être raciste, mais on peut s'efforcer de lutter contre.**

Inacceptable sous quelque forme que ce soit, **le racisme est avant tout l'instrument d'un système de domination.** Et chacun d'entre nous participe à sa construction en l'acceptant. Nous devons donc prendre nos responsabilités. **Les lois antiracistes ne doivent pas se contenter d'exister, elles doivent être assorties de sanctions sérieuses**. Le corps judiciaire doit leur donner un sens en se montrant intransigeant dans la mesure des peines. Les racistes condamnés, à défaut de « guérir », se montreront plus courtois envers ceux qui font les frais de leurs libertés linguistiques. La liberté d'expression n'a de sens que si on lui oppose la responsabilité. L'irresponsabilité serait de permettre à des discours vecteurs de haine de se propager sans leur opposer de contradiction sérieuse.

En France, il n'y a pas eu de lutte autonome des minorités (en dehors des luttes coloniales) s'opposant de manière frontale aux institutions. Les dispositifs anti-racistes restent timorés. La Halde a été dissoute et fondue dans le Défenseur des Droits. Aux États-Unis, tout citoyen s'estimant discriminé peut avoir recours à une division des droits civiques disposant de 300 avocats. La création de cette entité juridique est liée à l'histoire de la lutte pour les droits civiques.

En réalité, c'est le rapport de force entre minorités et majoritaires qui pose les limites du racisme : les préjugés massivement diffusés témoignent surtout de l'incapacité de réaction des groupes visés. **Pour cesser d'agir de façon raciste, il faut être amené à considérer que les minorités ont du pouvoir** (économique, électoral, de boycott). La pression exercée doit être telle qu'elle dissuade de tenir tout propos condamnable, que ce soit par intérêt, par crainte de la condamnation légale ou par honte. Lorsque Jean-Paul Guerlain a tenu des propos racistes sur France 2, c'est le début du boycott en France et la menace de l'extension internationale qui l'ont amené à prononcer des excuses. L'utilisation du rapport de force ne doit pas être exclue, même si idéalement **la lutte contre le racisme doit s'appuyer sur l'idée de justice sociale.**

L'évolution actuelle du racisme ne pourra être infléchie qu'à une seule condition : que les fondements du fonctionnement de notre société soient remis en cause. Cessons de confondre l'idéal républicain et la réalité, et de brandir le premier de manière incantatoire et répressive pour ne pas faire face à la seconde. Par le passé, la République s'est accommodée de systèmes racistes comme le colonialisme. Aujourd'hui, elle autorise encore nombre de discriminations contraires aux droits humains. **Permettons à chacun de libérer son identité des pesanteurs « ethno-raciales », que tous puissent aspirer à devenir les personnes qu'ils souhaitent. Alors, nous pourrons rêver à l'avènement d'une ère post raciale.**

Débat

Une personne du public : La conscience qu'on a de soi-même est très importante pour prendre sa place dans la société. Le voile n'est-il pas un marqueur de genre plus que religieux, témoignant d'une dévalorisation intégrée par la femme ?

Rokhaya Diallo : La représentation positive de soi-même est en effet un préalable. En témoigne la différence de parcours aux États-Unis entre les immigrés d'origine africaine, qui suivent la même trajectoire d'ascension sociale que les immigrés d'autres origines, et les Afro-américains descendants d'esclaves, qui ont du mal à sortir d'une logique d'aliénation

Une personne du public : Le glissement sémantique de lutte contre le racisme à promotion de la diversité ne peut-il pas être analysé comme un signe de progrès ? La lutte sociétale a élargi le champ du droit (loi Pléven de 1972, loi Auroux de 1982, jurisprudences Renault, Airbus, LVMH, Adecco...). Dans les entreprises, l'accord national interprofessionnel relatif à la diversité de 2007 fait avancer ces questions.

Rokhaya Diallo : **La discrimination est un acte, tandis que le racisme est une idéologie et un système de domination. La loi ne sanctionne que l'incitation à la haine raciale, pas le racisme, car on ne peut sanctionner l'imaginaire et les préjugés. On peut lutter contre les préjugés**, comme le font les Indivisibles, en s'adressant à l'imaginaire collectif et individuel. **C'est le rôle des artistes et des militants**. Les sanctions contre les discriminations restent rares. **La Halde a été créée** non par véritable volonté politique, mais **parce que la France était acculée par une directive européenne.** Elle a été dotée de quatre fois moins de moyens que l'équivalent belge, et dix fois moins qu'en Grande-Bretagne. En France, on ne parle jamais de racisme institutionnel. **La profession des journalistes est globalement composée d'antiracistes, pourtant les non-Blancs n'y sont pas représentés**. C'est le signe que le système ne fonctionne pas.

Une personne du public : Houria Bouteldja, porte-parole du Parti des Indigènes de la République, désigne les Français de souche comme « souchiens », voire « sous-chiens », ce qui est la pire insulte dans la culture arabe. Qu'en pensez-vous ?

Rokhaya Diallo : J'y vois simplement un procédé courant de formation de nom, comme Autriche donne autrichien. J'étais signataire du premier texte du Parti des indigènes de la République qui proclamait qu'il y avait une continuité des pratiques coloniales à l'encontre des descendants des anciens colonisés dans les quartiers populaires. **C'est le fait de donner un nom à des gens qui n'ont pas l'habitude d'être nommés qui a choqué dans le terme « souchiens »**. Les Blancs n'ont pas à être nommés, étant la norme. On ne travaille pas la question de la «blanchité» en France. **Des gens appartenant à des minorités peuvent effectivement avoir des sentiments racistes envers les Blancs. Mais un racisme appuyé par l'institution n'est pas égal à un racisme de personnes qui n'ont pas de pouvoir.** Le système raciste est organisé contre les minorités. Je crois qu'en France, toute personne non blanche a vécu d'une manière ou d'une autre le racisme, sous la forme de réflexions ou de discriminations.

Une personne du public : Lorsque je suis en butte à une discrimination, personnellement je fais semblant de ne rien voir. Comment réagissez-vous ?

Rokhaya Diallo : Ayant eu la chance de faire des études, étant une femme (donc moins sujette aux contrôles au faciès), je n'ai pas affronté des discriminations frontales et graves qui m'auraient empêchée d'accéder à un emploi ou un logement. J'ai été un jour refoulée de mon lieu de travail, la radio RTL, par un vigile. Dans ces cas-là, faire un trait d'humour, questionner la personne sur son comportement, citer une loi sont les réactions les plus efficaces, même s'il n'est pas toujours facile d'éviter une réaction primaire d'énervement.

Mais **ce qui m'a vraiment interpellée était l'interrogation constante sur mon identité.** J'étais confrontée à des gens qui me demandaient d'où je venais, alors que je suis Française. **Ma nationalité française est une réalité juridique. Mais l'identité est mouvante.** Selon les contextes, je me sens plus ou moins noire, femme, française, parisienne, proche de la communauté sénégalaise... Il y a une forme de complexité dans mon identité. **Mais j'ai surtout le sentiment d'appartenir à une génération multiculturelle.**

Une personne du public : Quelle est votre position sur la discrimination positive ?

Rokhaya Diallo : **La discrimination positive est une traduction malveillante visant à discréditer le dispositif d'action positive. L'action positive** existe en droit français avec la loi sur la parité, sur les ZEP, les quotas de personnes handicapées dans le travail... **J'y suis favorable sur des critères territoriaux** comme la convention ZEP de science po. Cela fonctionne, en tout cas plus que le leurre du temps qui passe et qui rétablirait l'égalité. Je n'ai pas le temps, je ne vais pas vivre éternellement ! Barack Obama n'a pas directement bénéficié de l'action positive, puisque les quotas sont interdits aux USA depuis 1978, mais il est le fruit de cette histoire. L'argument de la promotion des incompétents ne tient pas et le rôle d'exemplarité est primordial. Ma présence à la télé peut contribuer à créer des vocations chez des jeunes qui ne pensaient pas que le journalisme était envisageable pour eux.

Rhadia Essassi : Lorsque j'ai pris mon poste au palais de justice de Nantes, les agents de sécurité et les femmes de ménage sont venus me voir pour me dire leur fierté de voir « quelqu'un de chez nous » dans ce bureau !

Mom Teiv : D'origine asiatique, je milite pour que cette communauté devienne une « minorité visible » et revendicative. Il n'y a pas d'études sur cette communauté et les discriminations qu'elle subit.

Rokhaya Diallo : L'invisibilité des Asiatiques dans le débat public est une question intéressante. Il y a énormément de stéréotypes sur cette communauté, désignée indifféremment comme « chinoise » : ils veulent dominer le monde (le « péril jaune »), on ne sait jamais ce qu'ils pensent... Les stéréotypes diffèrent selon les origines. Les Noirs bénéficient d'un capital sympathie plus important, émanant à la fois de l'imagerie coloniale « Banania » et de l'existence de nombreuses stars mondiales noires. Ce n'est pas le cas des Asiatiques, qui sont très discriminés dans le domaine artistique, tandis que leurs compétences dans le domaine informatique par exemple sont survalorisées.

Il y a effectivement un travail à faire sur la visibilité.

Flore Pellerin s'est vue questionner par un journaliste sur son intégration réussie, alors qu'elle est la fille adoptive d'un couple francilien. **Même énarque et ministre, elle n'est pas perçue comme tout à fait française !** L'imaginaire est bousculé par des personnes comme elle, mais elles sont peu nombreuses.

Cyrille Prévaud : Tissé Métisse s'est créé il y a vingt ans dans un contexte de montée du FN. Aujourd'hui, l'extrême-droite détourne habilement à son compte des thèmes comme la laïcité, l'état protecteur... Comment avez-vous vécu la campagne présidentielle ?

Rokhaya Diallo : Plus que les scores électoraux, la façon dont le discours du Front National a imprégné toute la vie politique depuis 2002 m'interroge. **La campagne de 2007 était focalisée sur l'identité nationale**. Il est plus inquiétant d'avoir au pouvoir une droite élue par des électeurs du Front National qui se reconnaissent dans son discours, que d'avoir Marine Le Pen dans l'opposition. Il ne faut pas que la peur du FN nous détourne du danger de ceux qui détiennent effectivement le pouvoir. Pendant les cinq ans de la présidence Sarkozy, on n'a pas eu besoin du FN pour avoir un déferlement de racisme. **Prendre en pitié les électeurs du Front National me dérange.** À La Courneuve, ville très pauvre où les gens souffrent, 70 % de la population a voté à gauche. **Le gouvernement est très timide sur des questions relatives à l'égalité ethno-raciale**. Je trouve dommage de prendre des précautions vis-à-vis d'un électorat qui a adopté des idées haineuses. **La victoire idéologique du FN est avérée indépendamment de son score électoral.**

Une personne du public : Je suis éducatrice à la protection judicaire de la jeunesse. À force de mettre en doute l'identité française de jeunes, on laisse sur le chemin toute une partie de la jeunesse et on la pousse à dire et à montrer qu'elle est française dans des passages à l'acte.

Rhadia Essassi : Dans mon club de boxe du quartier Nantes nord, je convaincs les parents sans difficulté d'aller voter, mais pas les jeunes. Que me conseillez-vous ?

Rokhaya Diallo : Je pense que la jeunesse en général éprouve une vraie défiance à l'égard de la politique. À l'assemblée nationale, la moyenne d'âge est de 56 ans. Il y a une absence totale de préoccupation des problématiques des jeunes, qui sont les principales victimes de la crise. D'autant plus que **les politiques apparaissent comme dépossédés du pouvoir conféré démocratiquement à cause d'injonctions économiques. C'est une vraie difficulté, et je ne sais pas non plus comment les convaincre**. La seule perspective est d'entrer dans un rapport de force. Il faut qu'ils aient la conviction qu'ils peuvent être une entité capable de faire basculer les choses.

Augustin Barbara : : La tentation de la généralisation et de la classification m'effraie. La jeunesse n'est pas une catégorie uniforme, et les réalités vécues sont bien différentes selon les jeunes.

Rokhaya Diallo : Le point commun partagé par les jeunes dans leur perception et leur expérience de la France **est leur sous-représentation dans les instances de pouvoir, dans le discours public.** De même, mon point commun avec un autre Noir est que nous sommes vus comme appartenant à un même groupe. **Ce n'est pas une classification que je revendique, mais dont je dois avoir conscience comme d'une catégorie forgée par l'histoire**. On ne peut pas faire silence sur cette réalité.

Une personne du public : Ne trouvez-vous pas que la culture populaire est peu reconnue par les institutions ?

Rokhaya Diallo : Je ne suis pas capable de définir ce terme. En revanche, il est clair que la culture populaire n'a pas de visibilité en France. Les productions issues des quartiers populaires ne sont pas reconnues comme productions artistiques de valeur. Les rappeurs sont les plus gros vendeurs de disques, mais ils ne sont pas médiatisés. La comédie n'est pas un genre noble. **Nous avons une culture élitiste.**

Une personne du public : Je suis étudiante péruvienne et membre du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Etrangers (CNCE). La meilleure façon d'être représenté est d'avoir le droit de vote. Quelle est votre position sur le droit de vote des étrangers ?

Rokhaya Diallo : Je ne comprends même pas la nature du débat sur ce sujet. La moindre des choses est de permettre aux gens qui vivent en France de s'exprimer et de participer à la vie citoyenne.
J'entends des arguments étranges, par exemple le risque du «vote communautariste», en particulier musulman. Je rappelle que 80 % des Musulmans vivant en France sont déjà des citoyens français. Le vote des étrangers ne modifierait pas cette situation.
Je pense qu'une personne qui est impliquée dans la vie de sa ville doit avoir le droit de s'exprimer dans les suffrages. La question du droit de vote des personnes non sédentaires est aussi importante. L'absence de domiciliation les empêche de participer à la vie civique.

Pascal Planchot : Au-delà du constat, quelles solutions à appliquer au quotidien dans nos associations ?

Rokhaya Diallo : **Je vous invite à lire notre Appel pour une société multiculturelle et postraciale** et les 100 propositions concrètes venant de personnes d'horizons très différents.

Pour ma part, j'ai formulé plus de propositions politiques que de propositions à mettre en œuvre au niveau militant. Par exemple, nous avons fait pression sur les partis de gauche pour limiter les contrôles au faciès, proposition partiellement reprise dans le programme du PS. Le principe est de remettre une souche avec le matricule de l'agent et le motif du contrôle, afin qu'une personne s'estimant harcelée puisse en fournir les preuves à un organisme indépendant. C'est aussi manière de sortir par le haut de la politique du chiffre qui conduit les policiers à harceler les citoyens.

Dans mon domaine professionnel, j'ai proposé que les chaînes publiques se voient imposer un quota d'achat de programmes chez des producteurs indépendants. Il faut ouvrir l'audiovisuel à des gens créatifs qui ne sont pas du sérail, comme sait le faire par exemple la BBC.
Au quotidien, il faut être vigilant et ne rien laisser passer sur les propos racistes, sexistes, homophobes. Grâce aux réseaux sociaux, on peut aujourd'hui interpeller, relayer et mobiliser.

Les Productions de Tissé Métisse...

...Les Outils

L'ensemble des supports sont dédiés à toute structure qui en fait la demande, sous réserve de disponibilité. Pour les structures des régions des Pays-de-la-Loire ces outils sont mis à disposition à titre gracieux. Pour les structures hors des Pays de la Loire un coût de location est demandé. Cela concerne en particulier les expositions (50 €/ semaine). Le prix peut être dégressif en fonction de certains critères (durée de location, partenariat spécifique, nature de la structure demandeuse). Pour toute réservation secretariat@tisse-metisse.org. Tous ces outils et les formulaires de demande d'emprunt sont téléchargeables sur le site de l'association **www.tisse-metisse.org**

Les publications

- « Gens du Voyage : s'informer pour mieux comprendre », *26 pages, 2012*
- « Ces femmes qui font bouger les quartiers », *60 pages, 2009*
- Les Actes de La Rencontre (de 2005 à 2012), *cahiers de 20 à 24 pages*
- Les livrets sur la lutte contre les discriminations raciales au travail :
  3 années d'actions « Contre les discriminations raciales à l'emploi ! »,
  32 pages, 2007.
  Synthèse des débats, *18 pages, 2006*

Les expositions

- « Citations » (L'Autre, l'Altérité, l'Identité, les rapports Nord Sud)
  2009 et 2010, 2011, 15 kakémonos Recto/Verso (2m50 x 1m50) et en affiches (40 cm x 60 cm)
- « Gens du Voyage : S'informer pour mieux comprendre »
  2012, 8 panneaux (80 x 120) Articles informatifs, témoignages et photos.
- « Gens du Voyage : terrain d'accueil de St-Nazaire Méan-Penhoët »
  2010, 9 photographies sur 9 bâches (1m x 1m)
- « Ces femmes qui font bouger les quartiers », *2008, 42 panneaux (80 x 120 et 40 x 60)*
- « Pour en finir avec les discriminations raciales à l'emploi », *2008, 6 panneaux (60 x 100)*
- « Les Roms de Nantes », *2008, photographies de Sylvain Corbard (40 x 60)*
- « J'en parle, j'agis », *2005 & 2007, 13 panneaux modulables (60 x 100)*
- « Paroles du Public Tissé Métisse », *2006, 9 panneaux (60 x 80)*
- « Couples Mixtes », 2005, 10 panneaux *(80 x 120 cm et 60 x 100)*

Les films (au format DVD)

- « Les Routes Perdues » réalisé par Aude Léa Rapin et Adrien Selbert, chronique d'une évacuation d'un camp de Roms en région parisienne, 40 mn.
- « Images de l'immigration » réalisé par Gilles Dinnematin, archives Pathé sur l'immigration en France du début du siècle à 1973, avec la participation de l'historien Gérard Noiriel, 52 mn.
- « Le Plafond de Verre », réalisé par Yamina Benguigui sur la discrimination raciale à l'embauche (2005), 52 mn.
- « J'ai les mêmes droits que toi », réalisé par Jean Relet, ce documentaire donne la parole aux victimes de la discrimination au travail (produit par l'ACENER et la CFDT - 2002), 26 mn.

Un jeu de l'oie

« Pour en finir avec les discriminations raciales à l'emploi »
(un plateau de 40 x 40 cm - dés et pions fournis).

Promo du festival Tissé Métisse auprès de vos réseaux !

« La Cité de Nantes, Tissé Métisse, la Belle équipe Film ! »
réalisé par la Cité des Congrès. 10 mn / 2012 sur dailymotion.com/tissemetisse

tissé métisse 20 ANS

Association TISSÉ MÉTISSE
15 D Bd Jean Moulin – CS 30511 - 44105 Nantes cedex 4
Tel 02 51 84 25 80 / Fax 02 51 84 25 86
organisation@tisse-metisse.org
facebook/tissemetisse
www.tisse-metisse.org